

« EN SAUVANT SA VIE,  
C'EST AUSSI LA MIENNE QUE J'AI SAUVÉE »

Un enfant sauvé *in extremis* par la puissance de la prière

*Cette année à Saint-Pierre de Rome, comme en de nombreux endroits, les vêpres du premier dimanche de l'Avent ont été célébrées dans le cadre d'une veillée de prière pour la vie, à la demande du Saint-Père.*

*À cette occasion, nous avons voulu vous faire part d'une histoire émouvante concernant le drame de l'avortement. La maman concernée est heureuse que son témoignage, qu'elle a elle-même relu et complété, puisse ainsi aider d'éventuelles mères en souffrance. Nous le publions tel quel ci-dessous, en espérant qu'il sera pour tous une invitation à la prière pour tant d'enfants avortés et de mères délaissées.*

Un après-midi, à la porterie du monastère.

– Allô, bonjour mon Père, c'est pour vous confier une intention de prière très urgente : mon amie, que vous aviez rencontrée l'été dernier, est à nouveau enceinte, mais hélas, elle a décidé d'avorter. Tout est déjà organisé, elle a déjà consulté l'anesthésiste, et l'intervention est prévue pour dans quatre jours. Elle ne veut plus rien entendre, il n'y a rien d'autre à faire qu'à prier.

– Pensez-vous que je puisse quand même lui téléphoner ?

– Oh, vous pouvez toujours essayer, mais je crains que ce ne soit trop tard : tout est décidé, il faudrait vraiment un miracle pour changer le cours des choses...

Consterné par cette terrible nouvelle, le moine se demande comment cette jeune maman a pu en arriver là.

Il l'avait en effet rencontrée quelques mois auparavant au monastère, où elle était venue confier sa douloureuse histoire : après avoir donné la vie à trois enfants, elle avait avorté une première fois. Son mari et elle comptaient s'arrêter à trois enfants. Regrettant ce drame, elle fut à nouveau enceinte, mais cette fois-ci ce furent des jumeaux, et elle eut très peur de ne pas arriver à assumer son rôle maternel. Nouvel avortement... et nouvelle dépression dont elle avait bien du mal à se relever, d'où sa rencontre avec un moine au monastère.

Après bien des larmes, elle en était ressortie apaisée, pleine d'espérance dans la miséricorde de Dieu. Mais en se rapprochant du Seigneur, elle s'était rapprochée de la Lumière et mesurait davantage la gravité de son péché, si bien que cela restait difficile de ne pas se voir elle-même avec dégoût. Le prêtre essaya de l'aider à ne pas voir sa misère sans voir en même temps le regard de Miséricorde qui lui rendait sa dignité et sa pureté.

« L'IVG m'a profondément perturbée et me perturbe encore, écrivit-elle au moine rencontré. Depuis, je me réveille la nuit, puis je cogite, je m'interroge, imagine, regrette... Je ne dors plus d'un sommeil serein. Par moments, je conçois que Dieu me pardonne, par d'autres, je doute... Je me rends compte que lorsqu'on blesse Dieu en n'acceptant pas ses dons, ses préceptes aussi, c'est soi-même que l'on blesse. Le suivre, c'est éviter de se faire du mal. Je l'apprends tardivement et à mes dépens... même si je me sais capable de retomber dans différents pièges de la vie. »

Et puis, elle espérait que Dieu lui donnerait la consolation de réparer ce lourd passé, en accueillant une nouvelle fois la vie. Elle savait que ce serait la plus belle réparation, mais en même temps cette perspective lui faisait peur :

« L'envie d'un autre enfant me travaille beaucoup. Mais en ai-je le droit ? En suis-je capable ? En cas de trisomie ou handicap, serais-je capable d'accepter ? (...) Voyez comment cela se chahute dans ma tête ! »

C'est un peu comme s'il y avait eu une guerre entre elle et la maternité, et il fallait maintenant un long travail de réconciliation avec tout ce qui touche à la maternité. Elle gardait encore un premier mouvement involontaire de répulsion dès qu'elle croisait une femme enceinte, un landau, des magasins pour bébés... Et c'est dans cette situation encore fragile qu'elle se trouva à nouveau enceinte à l'âge de 39 ans. C'est un peu comme si elle reprenait un chemin sur lequel, à deux reprises, elle avait échoué... difficile cette fois encore, de ne pas remettre les roues dans les mêmes ornières! Elle en était à presque trois mois de grossesse, quand le moine rencontré quelques mois auparavant l'appela au téléphone.

Ce fut pendant quatre jours un duel tenace et délicat entre le moine et la maman en souffrance, une lutte acharnée entre la vie et la mort, entre Dieu et le diable. Ce dernier est très rusé, et sait se déguiser en ange de lumière. Voici les arguments qu'il inspirait à la jeune femme :

« Il me faut rester humble, accepter mes limites et reconnaître que je ne suis pas faite pour être mère de famille nombreuse. J'ai été présomptueuse en croyant pouvoir à nouveau être enceinte, il me faut maintenant être réaliste en avouant humblement mon incapacité à vivre une grossesse et en tournant définitivement la page de la maternité pour me lancer à nouveau dans le monde du travail. De plus, quelle misérable mère vais-je offrir à mon enfant... Je suis une maman indigne, j'ai déjà rejeté plusieurs fois des enfants, je ne serai pas capable d'être à nouveau maman, je n'y arriverai pas! Et puis, vous vous rendez compte, il se sentira très seul, ayant huit ans de moins que sa grande sœur, et à 20 ans il aura une mère déjà âgée de 60 ans... et j'ai très peur qu'il soit handicapé (car j'ai déjà 40 ans), ou bien qu'il soit traumatisé du fait qu'il n'ait pas été désiré... et puis il va naître en plein hiver, dans le froid, etc. »

Le moine écouta la pauvre maman, essaya de lui redonner confiance et de lui faire prendre conscience qu'elle se laissait complètement submerger par la panique, au point que ses propos n'étaient même plus raisonnables. Tantôt il fallait la reconforter avec douceur et miséricorde, sans qu'elle se sente jugée : car elle était dans un tel état d'angoisse, qu'elle était incapable d'y voir clair ; tantôt il fallait la remettre avec fermeté et délicatesse devant la gravité de sa responsabilité et l'enjeu dramatique de la situation.

– C'est peut-être l'ultime chance que le Seigneur vous offre pour réparer les drames passés, lui dit le prêtre. Si vous avortez une nouvelle fois, je crains fort que vous n'arriviez pas à vous relever et que vous vous enfoncez dans la culpabilité et le désespoir... Souvenez-vous dans quel état vous étiez après le dernier avortement. Et puis, rendez-vous compte que vous aurez plus d'enfants dans l'autre monde qu'ici-bas... ce serait affreux!

– Oui, vous avez raison, je sais que c'est horrible... c'est bien pour ça que j'ai demandé cette fois-ci à avoir une anesthésie générale, car je ne veux rien voir...

Constatant qu'il ne s'agissait pas tant d'argument et de persuasion que de combat intérieur et de consentement à la grâce, le père, se sentant complètement dépassé, eut recours à des moyens d'un ordre bien supérieur : la prière et les sacrifices. C'est ainsi que toute notre communauté, celles de Sainte-Marie de la Garde, de nos moniales et d'une autre abbaye de moniales bénédictines furent alertées, et se mirent à prier instamment le Seigneur de faire basculer la jeune maman du bon côté, celui de la vie, celui de Dieu.

Mais en attendant, la vie du petit garçon restait encore menacée... Sa maman, bien que très touchée par toute cette chaîne de prière, semblait se noyer dans un tourbillon d'angoisse.

Le psychologue régulièrement consulté ne cessait de la remettre froidement devant le choix de poursuivre ou non sa grossesse, lui faisant croire qu'elle se trouvait à un carrefour où deux directions s'offraient à elle : choisir d'avoir un quatrième enfant ou bien en rester à trois. En réalité, elle était en pleine ligne droite, celle de sa grossesse bientôt parvenue à 12 semaines, date limite à laquelle en France, il est aujourd'hui autorisé d'avorter.

Il s'agissait donc d'une véritable course contre la montre : si la jeune mère suspendait sa décision pour quelques jours encore, la partie serait gagnée puisqu'il ne lui serait plus possible, du moins en France, de recourir à l'avortement.

Un nouvel argument pesa fort dans la balance :

– Je suis d'autant plus bouleversé, lui dit le moine, que je ne pourrai même pas vous offrir le pardon de Dieu dans la confession, car, vous le savez déjà, en rejetant votre bébé du sein maternel, vous vous rejetez vous-même du sein maternel de l'Église en encourageant la peine de l'excommunication<sup>1</sup>. Ce que vous faites subir à votre enfant, vous le subirez aussi dans l'ordre spirituel en étant rejetée hors de la communion de l'Église. Tous les chrétiens sont en effet comme protégés et nourris dans le sein maternel de l'Église, où ils reçoivent la vie de la grâce en attendant de naître à la vie glorieuse du ciel. Ce n'est pas pour écraser les pauvres mères déjà si ébranlées, mais c'est pour faire réaliser à tous la gravité de certains péchés et nous dissuader de les commettre, que l'Église a miséricordieusement attaché certaines peines aux péchés les plus graves. Seul un évêque, ou un prêtre ayant reçu ce pouvoir, pourra donc vous relever de cette peine d'excommunication, afin que vous puissiez à nouveau recevoir les sacrements, et en premier lieu le sacrement de réconciliation.



*La Vierge aux Innocents, par Daphné du Barry*

Le fait qu'elle se mettrait dans un état qui ne lui rendrait plus directement accessible le pardon de Dieu dans la confession, intrigua fort la maman en souffrance...

– Si je le garde, alors j'espère vraiment qu'il sera le soleil de ma vie, répétait la jeune femme.

– Mais n'est-ce pas plutôt l'inverse? N'est-ce pas plutôt une mère qui doit être le soleil de son enfant? Et c'est précisément en cherchant à être son soleil de bonheur et de tendresse, que paradoxalement vous trouverez votre véritable épanouissement.

La grâce la travaillait intérieurement; elle avait eu le courage, sur le conseil du moine, d'aller prier devant une statue de la Vierge se trouvant en haut d'un rocher, dans les bois près de chez elle.

Le matin prévu pour l'avortement arrivait, et la lutte intérieure devenait plus intense. La nuit qui précédait, elle laissa plusieurs messages sur le répondeur, pendant que les moines étaient à matines et priaient pour elle.

« Votre aide m'enfoncé dans la culpabilité. (...) Au fond de moi, je n'ai ni la force, ni l'envie d'en accueillir un autre. »

L'heure terrible arriva... et le moine trouva sur le répondeur l'ultime message :

1. Donnons une brève explication : dire à une personne qu'elle sera excommuniée si elle commet tel acte, n'équivaut pas à lui dire qu'elle ne sera plus aimée de Dieu. L'Église ne juge pas ce qui se passe dans le cœur de la personne, et dont Dieu seul est juge. L'Église porte un jugement au for externe, c'est-à-dire seulement sur l'objectivité de l'acte commis. Précisons aussi qu'une personne n'encourt l'excommunication qu'à certaines conditions, notamment qu'elle sache qu'une peine ecclésiastique est attachée à tel acte, et que l'excommunication s'étend sur tous ceux dont la participation aura été active et déterminante. Par ailleurs, il arrivera souvent qu'une femme qui s'avoue coupable d'un avortement, et le regrette amèrement, ne trouve pas approprié de se faire effacer en quelques minutes de confession une telle faute... Inversement, elle se sentira prise au sérieux et trouvera même un certain apaisement à pouvoir, par une démarche importante, réparer ce qui lui cause tant de remords. Cette peine a donc un caractère de remède miséricordieux, respectant le drame qui s'est produit dans la vie de la personne. Elle a aussi un rôle éducatif en enseignant la gravité particulière de telles fautes, et surtout un rôle préventif en dissuadant la mère de réaliser un tel acte, et elle est même la seule "arme" dont dispose l'Église pour protéger les petits enfants sans défense.

« Je n'y suis pas allée, mais j'en suis malade! Je ne suis pas maîtresse de ma destinée, je vais subir cet enfant! J'ai raté la dernière possibilité de vivre plus facilement! Je suis en colère contre tous ceux qui m'ont aidé à le garder! C'est vous qui êtes responsable de cet enfant! »

*Deo gratias!* L'enfant était sauvé!

Mais le moine restait quand même soucieux, en imaginant un couffin déposé à la porterie du monastère!

Oui, l'enfant était bel et bien sauvé, mais il fallait maintenant soutenir la pauvre maman. Elle confiait en effet dans le message qui suivait :

« En fait, c'est contre moi-même que je suis dans une colère noire! C'est au-dessus de mes forces que j'aille jusqu'au bout de la grossesse... C'est horrible, j'ai envie de disparaître! »

Elle avait passé deux mois et demi en ne dormant que deux heures par nuit et était épuisée.

En réalité, elle ne se sentit la volonté ni pour se rendre à l'hôpital à l'heure fixée pour l'avortement, ni pour téléphoner à l'hôpital et décommander le rendez-vous. Un cheveu de plus dans la balance aurait pu tout faire basculer!

Et un incident faillit bien provoquer ce terrible basculement. L'après-midi même du jour prévu pour l'avortement, une voisine, ignorant tout de la situation, vint lui rendre visite et lui confia au cours de la conversation, qu'elle avait récemment avorté, et que cela c'était très bien passé, qu'elle en était vraiment heureuse et soulagée...! Ouf, le « Malin » avait quelques heures de retard, car la jeune maman confia plus tard que si cette visite avait eu lieu la veille, elle se serait probablement laissé influencer...

Le temps passa, les prières continuèrent, et la jeune femme retrouva peu à peu confiance... elle demanda même dans son cœur pardon à l'enfant qu'elle portait, d'avoir ainsi envisagé de ne pas le garder. La révolte fit progressivement place à la reconnaissance :

« Globalement je vais mieux et me rends compte du marasme psychologique dans lequel je me débattais. Quelle horrible période! Comment ai-je pu être aussi perdue et complètement centrée sur moi-même? J'ai vraiment honte de ce que j'ai vécu, et je suis maintenant soulagée et heureuse de l'arrivée de ce petit garçon. Ah, s'il savait combien sa vie était suspendue à un fil! Merci du fond du cœur. »

Et la naissance arriva, suivie du baptême. La maman n'en finissait pas de rendre grâce pour « la pure merveille » (c'est sa propre expression) qui se blottissait dans ses bras, elle était profondément heureuse et vint même au monastère présenter son magnifique bébé au moine et exprimer toute sa reconnaissance.

**« Vous évoquiez de rédiger un témoignage de notre histoire, lui écrivit-elle peu de temps après, il est important d'insister sur les regrets qui hantent une femme après une IVG. Je porte quotidiennement le fardeau de l'absence des autres enfants. C'est cruel de ne pas pouvoir réparer, de sentir que l'on est trop âgée pour en avoir d'autres, et que de toute façon, ils ne remplaceraient pas ces petits êtres. »**

Aujourd'hui, le bébé est devenu un petit garçon magnifique, joyeux, vif, affectueux et gentil, qui a redonné à sa mère la joie de vivre.

**« En sauvant sa vie, c'est aussi la mienne que j'ai sauvée; et par conséquent celle de la famille toute entière. Sa place est essentielle dans notre famille, dont il renforce l'équilibre et l'unité : il est attentif aux autres, et rend ses frères et sœur et ses parents heureux. »**

Quelle magnifique et terrible histoire! Et combien bouleversante cette Providence de Dieu qui intègre dans son gouvernement les prières que nous lui adressons pour orienter et modifier le cours des choses! Oui, la prière est vraiment « la toute-puissance de l'homme et la faiblesse de Dieu »! (Bossuet)

---

*Ceux qui veulent aider de façon concrète les mères en souffrance peuvent entrer en contact avec des associations d'aide, comme par exemple Mère de Miséricorde ([www.mere-de-misericorde-france.org](http://www.mere-de-misericorde-france.org)).*